

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Réception de Son Eminence le cardinal Mercier, primat de Belgique, à Montréal. — V La *Société des nations*. — VI Funérailles et sépultures d'après le nouveau droit canon. — VII Le protectorat catholique en Orient.

AU PRONE

Le dimanche 26 octobre

On annonce :

La Toussaint, samedi;

Les vêpres des morts;

Le mois des morts¹;

Indulgence plénière, toties quoties, pour tous les fidèles, dans toutes les églises et chapelles, le 3 novembre (à partir de midi le 2).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 26 octobre

Messe du XXe dim., **semi-double**; mém. de saint Evariste; 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vêpres, du dim., suffr.

Le samedi 1 novembre

Fête de la **TOUSSAINT**, double de 1e cl. avec oct.; préf. commune. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le

¹ En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite à l'église ou de chapelle publique (ou semi-publique pour les personnes vivant sous une règle commune en communauté), dans le cours du mois de novembre et l'un des huit premiers jours de décembre.